

Jeunes et cultures : nature et dynamique des inégalités

Pierre Bruno

▶ **To cite this version:**

Pierre Bruno. Jeunes et cultures : nature et dynamique des inégalités. Le Français Aujourd'hui, 2013, Ecrits d'élèves, contraintes de la langue, 181, pp.167-174. 10.3917/lfa.181.0167 . halshs-01120007

HAL Id: halshs-01120007
https://shs.hal.science/halshs-01120007

Submitted on 30 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

JEUNES ET CULTURES : NATURE ET DYNAMIQUE DES INÉGALITÉS

Pierre BRUNO

Dans la précédente chronique traitant de l'enquête sur les pratiques culturelles des jeunes, pilotée par le ministère de la Culture, nous avions évoqué la difficulté, en l'état actuel des savoirs, de mesurer – pour mieux les combattre – les inégalités potentielles des jeunes face à la culture. Sans doute est-il facile d'évaluer l'apport potentiel (ou nul) des paradigmes niant à tort ou raison, l'existence même de ces inégalités. Il est par contre plus difficile mais tout aussi important de bien distinguer les perspectives pour lesquelles ces inégalités ne sont qu'une variable d'un système (que l'on peut supposer aisément corrigeable) de celles, bourdieusiennes ou autres, pour lesquelles ces inégalités font partie des finalités du système lui-même. Surtout il est important de voir comment ces manières possibles de penser les inégalités culturelles sont à replacer dans des visions divergentes, voire antagonistes de penser, de corriger et, peut-être, de légitimer les différenciations sociales, inégalités ou discriminations.

Penser les inégalités

Plusieurs travaux ont porté ces dernières années sur les différentes visions de penser ces différenciations. Dans *Les Places et les chances*[1] François Dubet met en perspective deux manières divergentes de penser la justice sociale. Pour l'une, qui correspond à une tradition politique de gauche, cette dernière passe par la réduction des inégalités entre les différentes positions (ou places) et par les garanties assurées à toutes : stabilité de l'emploi, sécurité sociale, accès aux services publics... Pour la seconde, aujourd'hui dominante, la justice se mesure surtout à la possibilité (ou chance) laissée à chaque individu d'accéder à l'ensemble des positions sociales et plus particulièrement aux positions dominantes, malgré les discriminations dont il pourrait être victime de par son genre, la couleur de sa peau ou son orientation sexuelle. Cette analyse recoupe celle de Walter Benn Michaels dans *La Diversité contre l'égalité*[2] qui, s'appuyant sur l'analyse du système américain, développe dans un style plus polémique une opposition assez proche.

1. *Les Places et les chances : repenser la justice sociale,* Paris, Seuil & La République des idées, 2010.
2. *La Diversité contre l'égalité*, Paris, Raisons d'agir, 2009.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Bourgogne - - 193.52.234.24 - 30/05/2017 13h29. © Armand Colin

L'audience de ces idées s'appuie vraisemblablement sur des logiques propres au champ politique français (et tout particulièrement à l'émergence au sein des partis de gauche de deux courants susceptibles d'incarner ces deux manières de penser les injustices). Mais si les deux auteurs peuvent être rattachés pour l'un à un courant réformiste qui vise à réduire les inégalités et pour l'autre à un courant plus radical qui vise à les supprimer, il faut se garder d'interprétations réductrices. L'ouvrage de W. Benn Michaels a ainsi suscité la polémique au sein même de la gauche dite radicale[3]. Les différences ne doivent pas occulter le constat partagé, comme le constat partagé, ne doit pas dissimuler les différences.

La première porte sur le bilan du modèle ancien. Là où W. Benn Michaels dresse un constat à charge des valeurs des « pom-pom girls du multiculturalisme » (Benn Michaels : 34), F. Dubet, privilégie un développement en trois temps (thèse antithèse synthèse). S'il pointe le fait que le discours sur l'égalité des chances « s'accommode de l'existence et même du développement des inégalités » (Dubet : quatrième de couverture), il n'occulte pas les limites du modèle des places qui garde malgré tout sa faveur : son insensibilité potentielle à certaines revendications homosexuelles ou féministes (opposition du Parti communiste à la contraception) et une prise en compte difficile, tardive, des difficultés rencontrées par les travailleurs précaires et plus largement par tous ceux ne disposant pas d'une place assurée dans le monde du travail. Ce qui peut expliquer qu'avec un système de redistribution des richesses proche de ceux des pays scandinaves, la France compte deux à trois fois plus de pauvres que la Suède.

La seconde différence, plus implicite, porte sur le fondement et le degré d'intentionnalité de cette évolution des manières de penser les injustices. Pour W. Benn Michaels « la conception de la justice sociale qui sous-tend le combat pour la diversité – nos problèmes sociaux fondamentaux proviendraient de la discrimination et de l'intolérance plutôt que de l'exploitation – repose elle-même sur une conception néolibérale » (Benn Michaels : 9), mais le développement de ces valeurs n'est guère explicité au risque de recouper une version mécaniste de l'idéologie. Pour F. Dubet – qui n'en nie pas les instrumentalisations cyniques potentielles (« c'est pour cette raison que les classes dirigeantes aiment tant l'égalité des chances : elles savent qu'elles pourront toujours s'arranger avec les principes qu'elles énoncent » (Dubet : 105) – « la justice des chances n'est certainement pas un avatar de l'idéologie néolibérale, assimilable à un leurre et à une ruse » (Dubet : 117). Le succès de ce modèle peut ainsi s'expliquer par les limites du modèle précédent, oublieux de certaines injustices ou mal adapté à leur prise en compte mais aussi par l'existence dans le corps social d'intérêts

3. J. Vidal, « Bourdieu, reviens : ils sont devenus fous ! La gauche et les luttes minoritaires », *La Revue internationale des livres et des idées*, 11/09/2009, [http://www.revuedeslivres.net/articles.php?idArt=412Bourdieu, reviens : ils sont devenus fous ! La gauche et les luttes minoritaires].

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Bourgogne - - 193.52.234.24 - 30/05/2017 13h29. © Armand Colin

antagonistes (de « classe ») qui dépassent les seuls intérêts de la « finance » ou des « marchés ».

Pour en revenir à l'objet de cette chronique, ces travaux nous aident à replacer nombre d'études « culturelles » dans le cadre élargi de cette mutation de penser les différenciations. En effet, le passage des « places » aux « chances », comme celle de l'« égalité » à la « diversité », se traduit par une redéfinition de la nature même de ces différenciations. Le nouveau modèle de définition des différenciations sociales, en ce qu'il ne distingue plus des hiérarchies entre des postes mais des différences entre des identités, accorde une place accrue à la variable culturelle. La société elle-même n'est plus perçue en termes de classes (aux intérêts antagonistes) mais de minorités (à respecter) ou de « communautés » qui seront souvent définies comme autant de « cultures ». Ce concept, de par sa polysémie, présente plusieurs intérêts.

D'une part, il tend à se substituer à des catégorisations sociales obsolètes (il n'y a plus de race noire mais une culture noire (Benn Michaels : 60 et sq) ou difficile à construire (qu'est-ce que la « culture » jeune ?). D'autre part, il tend (délibérément ou pas) à se substituer aussi à une lecture économique de la société. Le but de l'action politique est désormais le « respect des différences identitaires et non plus la réduction des différences économiques » (Benn Michaels : 12). Ce qui a une double conséquence : la montée en force des combats culturels contre les discriminations et des luttes mémorielles mais aussi, même si cela reste rarement objectivé, l'idée que la résolution des tensions ne passe plus par une redistribution matérielle (des riches en direction des pauvres) mais par une éducation commune ou un métissage culturel. Résoudre le problème du racisme « ne nous demande rien d'autre que de renoncer à nos préjugés. Résoudre le problème de l'inégalité économique demanderait sans doute un peu plus : peut-être de renoncer à notre argent » (Benn Michaels : 90).

De plus, la « culturalisation » des identités tend à les individualiser mais aussi à légitimer en fin de course les inégalités existantes. La société n'est plus « un ordre plus ou moins juste et intégré ; elle devient une activité dont le dynamisme et la cohésion résultent de l'action des acteurs d'eux-mêmes » (Dubet : 61). Chacun devenant l'« entrepreneur de soi-même »,

> les frontières sociales deviennent des frontières culturelles, mais, plus nettement encore, des frontières morales. [...] Plus on promeut l'égalité des chances, plus on « blâme les victimes », responsables de leur propre malheur. On accuse les pauvres et autres « ratés » d'être responsables de leur sort. Quand cet échec ne peut être imputé ni aux discriminations ni à la nature – maladies et handicaps physiques -, il doit être attribué aux individus eux-mêmes. (Dubet : 82)

Malgré les différences nationales, les deux auteurs aboutissent à la même conclusion de prime abord paradoxale : l'égalité des chances tend à oublier,

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Bourgogne - - 193.52.234.24 - 30/05/2017 13h29. © Armand Colin

voire même à légitimer les inégalités scolaires comme le rôle du système éducatif dans la reproduction bourdieusienne des « classes » :

> Si la place que les institutions d'enseignement tiennent dans l'idéologie néolibérale est plus centrale que celle qu'elles occupaient dans l'idéologie libérale, c'est que ces institutions forment le moyeu du système qui nous permet de nous convaincre que les pauvres méritent au fond d'être pauvres – ou, pour le dire autrement, que les riches méritent d'être riches. (Benn Michaels : 94)

> Alors que l'égalité des chances est exhibée comme un facteur de cohésion et d'unité, on peut craindre au contraire qu'elle n'accentue la concurrence scolaire et ouvre la guerre de tous contre tous. [...] Plus le cadre de l'égalité des chances est prégnant, moins les élèves peuvent se consoler en attribuant leurs échecs à d'autres facteurs qu'à eux-mêmes. [...] Pour que les vainqueurs ne doivent leurs succès qu'à eux-mêmes, il faut bien que les vaincus ne s'en prennent qu'à eux-mêmes. (Dubet : 85-86)

Il y a bien une homologie entre les paradigmes sociologiques mobilisés dans les approches des cultures juvéniles et les représentations hégémoniques de la manière de penser les différenciations sociales. Nous retrouvons bien, ici et là, le même processus de « culturalisation des identités »[4], le même poids pris par l'individu créateur dans un monde d'où toute hiérarchie, toute structure aurait disparu, la même absence d'interrogation sur la dimension distinctive, reproductrice de la culture et de l'école. En ce qu'elle définit les politiques éducatives familiales non plus comme un espace structuré et structurant mais comme un continuum de trajectoires (« très favorable », « favorable », « intermédiaire », « défavorable » ou « très défavorable »), la sociologie des cultures juvéniles est là aussi en accord avec les représentations aujourd'hui dominantes des différenciations sociales :

> L'égalité des chances conduit à définir les groupes sociaux en termes de discriminations et de handicaps, c'est-à-dire en fonction de leurs chances objectives d'accéder à toutes les positions. Mutations du langage : les ouvriers deviennent les classes défavorisées ou, comme on le dit de manière plus chic, « les groupes faiblement dotés » ; ils sont moins définis par la pénibilité de leur travail (ou leur exploitation) que par leurs faibles opportunités et l'ensemble des obstacles qui s'opposent à leur mobilité sociale ascendante. Désormais, les quartiers populaires sont désignés comme des quartiers défavorisés ou « difficiles », voire « sensibles ». Dans une large mesure, on observe une « désouvrierisation » des catégories populaires, au profit de notions plus vagues dans lesquelles des facteurs économiques culturels et sociaux privent les individus, notamment les enfants, de leurs chances d'ascension sociale. (Dubet : 58)

4. S. Octobre et N. Berthomier, *L'Enfance des loisirs. Éléments de synthèse*, coll. « Culture études », 2011-6, [http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Etudes-et-statistiques/Articles/L-enfance-des-loisirs].

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Bourgogne - - 193.52.234.24 - 30/05/2017 13h29. © Armand Colin

Les métamorphoses de la distinction

Alors que les travaux actuels se situent en rupture (de manière parfois agressive) avec les concepts et travaux de P. Bourdieu, Philippe Coulangeon dans *Les Métamorphoses de la distinction*[5] propose lui une vision dynamique de la reproduction des inégalités.

Le premier mérite de l'ouvrage est de remettre en cause le discours sur la fin du caractère distinctif de la culture face à l'harmonisation progressive des pratiques culturelles et à la multiplication des identités (genre, génération...) qui complètent, concurrencent ou se substituent à l'appartenance sociale. L'harmonisation des pratiques est liée à la massification de certains loisirs réservés longtemps à une minorité (voyages...) et à la diffusion chez les cadres de biens et loisirs culturels relevant, eux, de la culture de masse (télévision...) Cette « moyennisation » des pratiques culturelles doit être relativisée pour plusieurs raisons. Ainsi sur les 25 dernières années les différences de budget consacré aux loisirs et à la culture n'ont cessé d'augmenter entre les cadres et des ouvriers dont les revenus, déjà inférieurs, ont été progressivement grevés par le poids croissant des dépenses liées au logement. La fréquentation des équipements culturels (musées, théâtres...) n'a pas connu, elle, de réelle démocratisation – les différences sociales se seraient même accrues sur certains points. Dans la sphère même des loisirs domestiques, les différences perdurent, que ce soit dans le choix des pratiques qui restent socialement marquées (lecture, télévision...) ou celui des « genres » littéraires et musicaux (la musique classique n'a pas connu de réelle démocratisation). Ce maintien des différences a pu être occulté par le déclin, lui, réel, des formes patrimoniales de la culture (lecture, opéra...) dans les catégories sociales supérieures – déclin plus marqué dans la sphère privée comme si les bénéfices de la culture de sorties, ostentation ou sociabilité bourgeoise, restaient, eux, inchangés.

La massification du système scolaire a-t-elle eu une influence, souhaitée ou redoutée, sur l'évolution des pratiques des nouvelles générations ? Comme le montre une enquête permettant une comparaison entre les étudiants de classes préparatoires et ceux du premier cycle universitaire, la scolarisation ne réduit pas les inégalités de pratiques culturelles liées à l'origine sociale : le « niveau » d'études ne suffit plus, il faut prendre en compte la diversité des disciplines et, surtout, la hiérarchie des filières (*Ibid.* : 80). L'École, profondément inégalitaire, n'a pu avoir une influence univoque et encore moins contribuer à un nivellement vers le bas ou le haut des dispositions culturelles des jeunes.

Sans doute le système éducatif a-t-il pu contribuer au déclin des humanités classiques par l'évolution des programmes, des cursus et des modes de définition des élites. Les langues anciennes ont perdu de leur poids (et de

5. *Les Métamorphoses de la distinction : inégalités culturelles dans la France d'aujourd'hui*, Paris, Grasset, 2011.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Bourgogne - - 193.52.234.24 - 30/05/2017 13h29. © Armand Colin

leur caractère sélectif) au profit de nouvelles disciplines (mathématiques, sciences...) et la pratique même de l'enseignement du français accorde aujourd'hui une place accrue à des supports diversifiés (dont la littérature pour la jeunesse) qui se substituent ou coexistent avec le patrimoine des « grandes œuvres » et des « grands auteurs ». Pour autant, la baisse du niveau d'orthographe des jeunes générations (et encore s'agit-il de l'orthographe grammaticale et non pas de l'orthographe lexicale) mesurée par les travaux de D. Manesse et D. Cogis, ne peut s'expliquer par un quelconque déclin du système éducatif :

> La maitrise formelle du discours pâtit davantage de l'extension que de la restriction des ambitions culturelles de l'École, le développement, dans un temps scolaire contraint, d'enseignements entrant dans le champ des disciplines jadis qualifiées de disciplines d'« éveil » imposant des arbitrages qui s'effectuent sans doute en partie au détriment des « fondamentaux » du « lire-écrire-compter ». (*Ibid.* : 59)

Autre variable, qu'il est possible de discuter, l'école influe sur les pratiques culturelles en ce qu'elle est un lieu de transmission mais aussi un lieu de socialisation. La massification des publics à laquelle s'ajoute le déclin de l'éducation populaire et autres « formes encadrées de socialisation juvénile qui contenaient jadis l'autonomie des cultures juvéniles dans d'étroites limites » (*Ibid.* : 70) facilite la diffusion de modes issues des classes populaires et celle d'une contreculture adolescente.

Dans l'héritage des travaux de P. Bourdieu, qui évoquait en 1966, dans *Le Partage des bénéfices*, le déplacement des logiques distinctives des consommations matérielles aux consommations symboliques, P. Coulangeon analyse l'émergence de logiques distinctives modernisées qui sont autant de « nouveaux territoires de la domination symbolique » (Coulangeon : 115). Cette logique de « redéfinition » plus que d'« affaiblissement des frontières symboliques entre les groupes sociaux » (Coulangeon : 119) ne se traduit pas simplement par la seule évolution des objets de gout et de dégout mais par une mutation des logiques distinctives. Les groupes dominants se caractérisent désormais par leur éclectisme culturel, « la propension à transgresser les frontières entre les répertoires savants et populaires, entre la culture académique et la culture de masse, mais aussi entre des registres rattachés à des aires culturelles différentes. Éclectisme et exotisme font ainsi bon ménage » (Coulangeon : 122). Cette « incursion sélective dans des domaines éloignés de la définition canonique de la légitimité » (Coulangeon : 130), cet élargissement de la sphère des gouts ne modifie en rien les logiques anciennes puisqu'il transpose au sein des cultures « populaires » des critères distinctifs qui naguère étaient mobilisés pour les disqualifier dans leur globalité[6] et que,

6. Ce que semble confirmer – ou du moins recouper – Thierry Lenain, pour la littérature pour la jeunesse : « Il y a quelques années, les choses étaient simples. Il y avait d'un côté LA littérature, et de l'autre, carrément à l'opposé, les livres pour les enfants. Et ceux qui aimaient les livres pour enfants protestaient : « Eh ! Oh ! Ici aussi c'est de la littérature !!! ».

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Bourgogne - - 193.52.234.24 - 30/05/2017 13h29. © Armand Colin

d'autre part, certains genres restent exclus (le rap ou le heavy metal pour les genres musicaux par exemple). À l'image de ce qu'avaient déjà observé O. Donnât et D. Cogneau dans l'enquête de 1989 sur les pratiques culturelles des Français[7], les dispositions culturelles dominantes se caractérisent moins par leur objet ou leur diversité que par cette propension au dégout.

L'intérêt de P. Coulangeon est de chercher à comprendre les fondements de cette évolution des modèles distinctifs. Ainsi des liens peuvent être établis entre les dispositions culturelles des cadres et la redéfinition de leurs fonctions. Cet éclectisme, d'où toute condescendance n'est pas à exclure, adapté aux interactions multiples avec des subordonnés, est à lier aux « formes contemporaines du management et de la gestion des ressources humaines [qui] privilégient la communication sur l'exercice vertical de l'autorité » (Coulangeon : 130). L'ouvrage pointe aussi le lien entre les pratiques culturelles, les dispositions morales et les logiques économiques ou matérielles. Ainsi l'éclectisme culturel relèverait aussi de dispositions esthétiques ou éthiques qui, s'exprimant dans le domaine politique, opposeraient « l'ouverture et le cosmopolitisme des élites " éclairées " au repli identitaire et à l'étroitesse de vues des classes populaires » (Coulangeon : 132-133). Nous sommes donc non seulement face à une conversion culturelle des écarts de richesse mais aussi à une légitimation morale de ces derniers. Le caractère distinctif de l'éclectisme et du cosmopolitisme peut s'expliquer par le poids de la tradition (orientation cosmopolite de l'aristocratie traditionnelle) mais aussi par les fondements matériels requis. Avec l'accroissement des inégalités géographiques liées au cout du logement, « les conditions de maitrise de l'espace et les contraintes d'accès au logement constituent [...] de puissantes forces de rappel de la stratification sociale » (Coulangeon : 138). Par ailleurs, « cette évolution fait écho à certaines transformations morphologiques des classes dominantes : internationalisation des échanges et de la formation des élites, par rapport au repli local ou national, souvent contraint, des classes populaires » (Coulangeon : 143). La mise en relation des pratiques de lecture et des compétences linguistiques en anglais montre que les compétences culturelles sont loin de se cumuler et que, dans les classes moyennes et supérieures, « la maitrise des attributs de la mobilité et du cosmopolitisme tranchent à plusieurs égards avec les profits de distinction tirés de la fréquentation des arts savants et des humanités » (Coulangeon : 148).

Ils protestèrent si fort qu'on finit par s'intéresser à cette création qu'ils défendaient avec tant d'ardeur. Mais j'ai comme l'impression qu'on est venu là avec les mêmes certitudes et mauvaises pratiques : on a daigné se pencher sur les livres pour enfants, mais pour y opérer le même tri, avec les mêmes pincettes, pour y effectuer la même dichotomie – mais à l'intérieur de la place. Ça c'est de la littérature, ça, ça n'en est pas... En se fichant pas mal des enfants, d'ailleurs ».

7. O. Donnât & D. Cogneau, *Les Pratiques culturelles des Français, 1973-1989*, Paris, La Découverte, La Documentation française, 1990, p. 237 et sq.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Bourgogne - - 193.52.234.24 - 30/05/2017 13h29. © Armand Colin

Acquis et perspectives

En l'état actuel des savoirs, la connaissance des inégalités culturelles juvéniles reste pour sa plus large part à construire. Elle pourra cependant bénéficier des apports de travaux qui ne concernent pas spécifiquement les nouvelles générations (sinon par le biais de l'institution scolaire), mais contribuent indéniablement à préciser les hypothèses préalables à tout travail scientifique. Nous ne pouvons plus chercher à comprendre et à mesurer des inégalités, seraient-elles culturelles, seraient-elles juvéniles, sans objectiver le paradigme définissant ces inégalités. Toutefois ces modèles, même indispensables, peuvent-ils suffire ? N'existe-t-il pas d'autres logiques, spécifiques, elles, aux cultures juvéniles ? Jean-Michel Guy[8] avait montré l'existence de deux logiques culturelles propres aux jeunes des milieux culturellement dominants : l'éclectisme et la rébellion (modèle plus spécifiquement masculin). Dans cette perspective, peut-on vraiment parler de diffusion de modes issues des classes populaires, de tyrannie des pairs ? Les symboles issus de la rue ne s'étant diffusés qu'après avoir été récupérés par les industries du loisir de masse et portés par de nouveaux symboles de l'excellence (artistes, sportifs...), ne peut-on pas voir là, comme Joseph Heath et Andrew Potter (auteurs de *The Rebel Sell : Why the Culture can't be jammed*, dont nous avons déjà parlé[9]), une nouvelle logique distinctive « rebelle » permettant de concilier les bénéfices de la transgression symbolique et ceux de la distinction marchande ? Voilà une des hypothèses à confirmer ou infirmer, mais qui pourraient nous aider à comprendre, par-delà l'apparence trompeuse des discours « déclinistes », la permanence et la modernisation des inégalités juvéniles.

Pierre BRUNO

8. *Les Jeunes et les sorties culturelles : fréquentation et image des lieux de spectacles et de patrimoine dans la population française âgée de 12 à 25 ans*, Paris, ministère de la Culture, Département des études et de la prospective, 1995.
9. P. Bruno, « Deux regards sur les contrecultures et cultures jeunes », *Le français aujourd'hui, 159*, 107-111, 2007.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Bourgogne - - 193.52.234.24 - 30/05/2017 13h29. © Armand Colin